



VÉGÉPLAST

NETTOYANT DÉGRAISSANT POLYVALENT aux EXTRAITS VÉGÉTAUX



PROPRIETES :

VEGEPLAST est un produit nouvelle génération sans phosphates qui permet rapidement de nettoyer et rénover toutes les surfaces en plastique notamment les salons de jardin, bains de soleil, bancs, etc... en éliminant les graisses et huiles, minérales, végétales, dépôts de moisissures ou d'aliments, souillures de carbone et présente une alternative sur le plan écologique et toxicologique aux solvants de dégraissage d'origine pétrolière présentant un risque d'inflammabilité, un caractère nocif en cas d'ingestion, un rejet et recyclage contraignants et n'attaque pas les métaux ferreux.

VEGEPLAST est facilement rinçable à l'eau, ne laisse pas de traces, est stable même en eau de dureté élevée. VEGEPLAST est également efficace sur carrelages, revêtements plastiques, stratifiés, surfaces métalliques, surfaces peintes lessivables, bâches, stores, pièces mécaniques, bâtis de machine, sols industriels gras, etc...

COMPOSITION :

Préparation à base de sels alcalins, agents anticalcaire, de composés émulsionnants abaisseurs de tension superficielle, d'extraits végétaux sélectionnés pour leur aptitude à la **biodégradabilité**.
Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
. MASSE VOLUMIQUE	: 1007 g/l + /- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	: Alcaline.
. pH PUR	: 11.40 environ
. COULEUR	: Blanchâtre.
. ODEUR	: Fruitée d'agrumes.
. INFLAMMABILITÉ	: NON Inflammable

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur : la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations. a aussi été pris en compte la directive 2004/73/CEE portant 29^{ème} adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).
Cette préparation n'est pas dangereuse pour la santé par la directive 1999/45CE.

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr

UTILISATIONS :

VEGEPLAST est utilisé pour le nettoyage et la rénovation des salons de jardin, bains de soleils, etc... et aussi des locaux industriels, sols murs, portes, ateliers d'usinage de mécanique dans l'industrie, ateliers d'imprimerie, garages, collectivités, écoles, grandes surfaces, magasins, galeries marchandes, halls d'exposition et de ventes automobiles, parking souterrains, entrepôts, etc

MODE D'EMPLOI :

Selon les surfaces et la nature des salissures :

Pulvériser VEGEPLAST directement sur les surfaces ou imprégner un chiffon, une éponge. Laisser agir 2 minutes, essuyer ou rincer à l'eau claire en fonction des supports

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :

Etiquetage du contenu (Règlement CE n°648/2004 - 907/2006):- moins de 5% de : agents de surface anioniques

. Conserver hors de la portée des enfants. Bien refermer l'emballage après chaque utilisation. En cas de contact avec la peau, les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Protéger du gel au stockage. Utiliser gant de ménage. Eviter le contact avec les yeux et la peau.